



Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.

Monsieur Jean Paul HUCHON
Président du Conseil Régional Ile-de-France
Président du S.T.I.F
33, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

N/Réf : 344 - 13

Objet : Mise en œuvre du TCSP Massy - Arpajon

La Ville du Bois, le 2 avril 2013

Monsieur le Président,

Voilà maintenant près de 7 ans que nous entendons parler du TCSP qui devrait relier Massy à Arpajon via la RN20.

C'est lors des assises de la RN20 d'octobre 2006 auxquelles notre association a activement participé, que l'ébauche de la requalification de la RN 20 nous a été présentée, et que ce TCSP a été évoqué. Les contours en ont été précisés en novembre 2009 par le rapport d'étude du Syndicat Mixte de la RN20.

L'étude de sa mise en œuvre a été décidée par le Conseil du S.T.I.F en séance du 7 décembre 2011. (Voir http://www.stif.info/IMG/pdf/Deliberation_no2011-0912_relative_au_TCSP_Massy-Champarts-2.pdf)

Nous sommes en mars 2013, et n'avons connaissance d'aucuns travaux, ni d'aucunes études. (Le site stif.infos est depuis 2011 désespérément vide sur ce sujet).

Alors que le projet du Grand Paris fait la Une des médias, pas un mot sur les transports dans notre secteur, alors que des projets d'urbanisation importants sont prévus dans toutes les communes limitrophes de l'ex RN20.

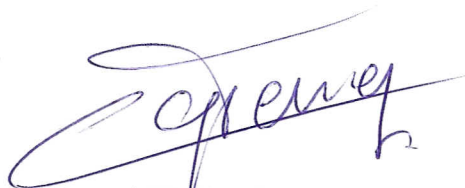
S'agit-il d'un défaut de communication, ou d'un abandon pur et simple ?

Le projet de requalification de la RN20 se résume-t-il finalement à la construction de barres d'immeubles en bordure d'une artère bouchée pour des résidents prisonniers ?

**Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.**

Cela fera certes l'affaire des promoteurs bien installés de la région, mais quelle qualité de vie promet-on à la population environnante ?

Dans l'attente d'une communication de votre part sur un projet plus concret, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Gérard TESSIER
Président de B.V.V.B

Copie :

Monsieur Michel Fuzeau, préfet de l'Essonne.

Monsieur Pierre Serne, vice-président du Conseil Régional chargé des transports et des mobilités.

Monsieur Jérôme Guedj, Président du Conseil Général de l'Essonne.

Monsieur Pascal Fournier, Vice-président du Conseil général de l'Essonne chargé des déplacements et des équipements publics.

Madame Claire-Lise Champion, sénatrice de l'Essonne.

Monsieur Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne, maire de Massy, Président de la CAEE.

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, Députée de la IV^{ème} circonscription de l'Essonne.

Monsieur Franck Marlin, Député de la 2^{ème} circonscription de l'Essonne.

Monsieur Michel Pouzol, Député de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne.

Monsieur Jean Perthuis, Conseiller Général du canton d'Etampes.

Madame Marianne Duranton, Conseillère Générale du canton de Longjumeau.

Monsieur Jérôme Cauet, Conseiller Général du canton de Montlhéry.

Monsieur Dominique Fontenaille, Conseiller général du canton de Villebon.

Mesdames, Messieurs les Maires des communes limitrophes à la RN20.